

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1022220/CAN301350/2307963
Date : 14/12/2023
Contact : FLOTTES MANON

UI AURA - INEO RCC
654 CRS TROISIEME MILLENAIRE
BP
69792 SAINT PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)	
Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME 63000 CLERMONT-FERRAND 0676380056 laurent.picard@orangeconcessions.com	
Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV. R. CORTAT TREBIAC 15200 MAURIAC	le 7/12/2024 Permission accordée : <i>OUI</i> Date et signature : (Nom et qualité) <i>conformément à la proposition d'implantation du 8/11/2024</i> <i>F. BOUXATIER</i> (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Non

Localisation des Travaux						
15140 DRUGEAC - RD680.						
Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	16		m. d'alvéole	16	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m ²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m ²		
Pylône > 12 m	unité			m ²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		
Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,						
Commentaires : POSER 1Ø45 SUR 16M.						
Echéancier :						
Date prévue pour le début des travaux :						
Durée prévisible des travaux : 0.0 Jour(s)						
Durée : Permission de voirie accordée jusqu'au 03/12/2033						

Gestionnaire de voirie : 77856 Conseil Départemental du Cantal
Cantale Restricted



PROPOSITION D'IMPLANTATION
CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT/ DM
SERVICE GESTION DU TERRITOIRE MAURIAC
RD n°680

N° de dossier : 2024 - 01 Permissions de voiries /réseau Orange

Demande de: ORANGE

Objet de la demande: pose fibre optique.

Communes : Drugeac et Sainte Eulalie

Le 08 janvier 2024, je soussigné

Monsieur Cédric Muratet représentant l'agence Départementale

Je me suis transporté sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de l'agence Départementale

Cédric MURATET

Le représentant de ORANGE

Manon FLOTTES

Vu par le Coordonnateur territorial

Fabrice BOUSCATIER

N° RD	Catégories et niveaux RD Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a Cat.1 niv. 2b Cat. 2 Cat 3	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique * TT, TE, FD, F, SA FD ou F	LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC				N° du schéma type applicable (schémas annexés à la PT) observations diverses Forage dirigé ou forçage
					Sous Chaussée	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Sous accotement Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	
680	Cat 2	PR 22+180	TV						

**Le niveau supérieur des chambres ne dépassera pas le niveau du terrain naturel ou de la chaussée.
Faire attention au réseau pluvial, grilles, aqueducs, passages busés ou maçonnés**

* Techniques:

SA= Support Aérien

TT= Tranchée Traditionnelle

TE= Tranchée Etroite

FD= Forage Dirigé

F= Forçage



CHAMBRE TELECOM EXISTANTE

POSER 1045 SUR 16M ENTRE LA RP 14 ET LA CHAMBRE TELECOM EXISTANTE

LA CONDUITE CLIENT EN 1045 S' ARRÊTE AU MILIEU DE LA ROUTE

Latitude: 45.134910
Longitude: 2.401956
Élévation: 805.94±7.33 m
Précision: 4.73 m
Temps: 05-12-2023 10:24:32
Note: Moi p



CHAMBRE TELECOM
EXISTANTE

POSER 1045 SUR 16M ENTRE
LA RP 14 ET LA CHAMBRE
TELECOM EXISTANTE

Latitude: 45.134824
Longitude: 2.401966
Élévation: 805.10±5.23 m
Précision: 7.12 m
Temps: 05-12-2023 10:25:22
Note: Moi p

Note Cam 015



IMB/15063/X/009I

68,16 m

RÉCUPÉRER LA GAINÉ CLIENT
SUR LE POTEAU DE LA RP 14

1045 - 73,26 m

POSER 1045 SUR 16M ENTRE
LE POTEAU DE LA RP 14 ET
LA CHAMBRE TELECOM

1045 - 16 m

CHAMBRE TELECOM
EXISTANTE

L2C [A]
15186/98
2060 [A] - 125,3

614,92 m
1796,55 m

3060 - 198,5 m

1



